



Création de votre espace personnel VRP multicarte et déclaration de vos frais professionnels

PRÉREQUIS :

Pour des raisons de sécurité, le portail a été développé pour fonctionner sur les navigateurs les plus récents. Aussi il est possible qu'en essayant de vous connecter avec certains navigateurs vous obteniez un message d'erreur, ou des anomalies dans l'affichage des écrans (ex : Safari pour Windows, Internet Explorer...).

Par conséquent nous vous conseillons, pour une navigation optimale de :

- mettre à jour votre navigateur dans sa dernière version ;
- ou d'opter pour un navigateur plus récent (ex : Edge, Chrome, Firefox...), téléchargeable facilement sur Internet.

» Création de votre espace personnel

1

Connectez-vous sur le site de l'Urssaf www.urssaf.fr

puis sélectionnez, dans le bandeau supérieur : **espaces dédiés > VRP multicarte**



The screenshot shows the Urssaf website interface. At the top, there is a navigation bar with links for 'Lettre d'information', 'Taux et barèmes', 'Espaces dédiés', and 'Outre-mer'. The 'Espaces dédiés' menu is open, displaying a list of categories. The 'VRP multicarte' option is highlighted with a red box. Below the navigation bar, there is a login section with fields for 'Siret / Identifiant' and 'Mot de passe'. The main content area features a grid of tiles for 'Employeur' and 'Indépendant', along with a search bar and a footer with contact information.

- Obligation d'emploi des travailleurs handicapés - OETH
- Entreprise du secteur pharmaceutique
- Le frontalier en Suisse
- Taxe de solidarité additionnelle
- Bénéficiaires de la PUMa
- Recouvrement maritime
- Employeurs du secteur des IEG
- Activités relevant de l'économie collaborative
- VRP multicarte**
- Artistes-auteurs, diffuseurs, commerces d'art
- Contribution sociale de solidarité



... puis cliquez sur la rubrique **Salarié**

Vous y trouverez le lien vers le portail de connexion VRP

Pour créer votre espace personnel, vous devez vous munir de :

- votre N° de Sécurité sociale complet (15 chiffres)
- et du code d'activation que vous avez reçu par courrier postal de l'Urssaf.

Cliquez sur le bouton **Création de mon compte** qui ouvrira cette fenêtre :

Bienvenue sur votre espace VRP Multicarte

Votre N° de Sécurité sociale *

Votre mot de passe *

[Mot de passe oublié ?](#)

Valider

* Les informations suivies d'un astérisque sont obligatoires.

2

VOTRE ESPACE PERSONNEL S’AFFICHE (indiquant vos nom/prénom et N° de Sécurité sociale).

Il convient alors de **personnaliser votre mot de passe**.

Ce mot de passe doit contenir de 10 à 50 caractères et au moins : une majuscule, une minuscule, un chiffre, une lettre, un caractère spécial parmi les suivants : \$ @ & + - / # _ ? !

Bon à savoir : pour les femmes mariées, c'est le nom de naissance qui apparaît (et non le nom marital).

Urssaf
Au service de notre protection sociale

Bienvenue dans votre espace
Vos NOM/PRÉNOM
Votre N° de Sécurité sociale

Déconnexion

Bonjour **PRÉNOM NOM**

Finalisez votre inscription pour bénéficier du service de votre espace personnel.

1 Personnaliser votre mot de passe 2 Saisir vos données personnelles 3 Saisir vos coordonnées bancaires

Choisissez votre nouveau mot de passe *

Confirmez votre nouveau mot de passe *

Suivant

* Les informations suivies d'un astérisque sont obligatoires.

VÉRIFIEZ, COMPLÉTEZ OU CORRIGEZ VOS COORDONNÉES COMPLÈTES

(adresse courriel, adresse postale, n° de téléphone...)



Toutes les données se remplissent automatiquement en majuscules.

Votre adresse mail sera ainsi enregistrée en majuscules. En cas de perte de mot de passe, l'adresse mail à renseigner devra obligatoirement correspondre à cet enregistrement.

Si besoin, vous pouvez la modifier dans l'onglet « **Votre profil** ».

Bonjour **PRÉNOM NOM**

Finalisez votre inscription pour bénéficier du service de votre espace personnel.

Personnaliser votre mot de passe
 2 Saisir vos données personnelles
 3 Saisir vos coordonnées bancaires

PRÉNOM NOM
N° de Sécurité sociale : **vosre N° de Sécurité sociale**

Courriel *

Adresse *

Complément d'adresse

Bâtiment

Lieu dit / BP

Commune *

Code postal *

Portable *

Suivant

* Les informations suivies d'un astérisque sont obligatoires.

RENSEIGNEZ VOS INFORMATIONS BANCAIRES

Bonjour **PRÉNOM NOM**

Finalisez votre inscription pour bénéficier du service de votre espace personnel.

Personnaliser votre mot de passe
 Saisir vos données personnelles
 3 Saisir vos coordonnées bancaires

Titulaire du compte *

BIC *

IBAN *

Valider

* Les informations suivies d'un astérisque sont obligatoires.

Veuillez saisir le nom du titulaire du compte indiqué sur le relevé d'identité bancaire dans la zone « Titulaire du compte ».

VOTRE ESPACE PERSONNEL EST CRÉÉ ET VOTRE TABLEAU DE BORD S’AFFICHE À L’ÉCRAN



Urssaf
Au service de notre protection sociale

Bienvenue dans votre espace
NOM/PRÉNOM
N° de Sécurité sociale

Déconnexion

Accueil Mes employeurs Mes remboursements Mon profil

Mes actions en cours

Remboursement des cotisations vieillesse
Vous avez la possibilité d'anticiper votre demande de remboursement des cotisations vieillesse.
[Accéder à la fonction](#)

Campagne de remboursement CSG-CRDS ouverte
Vous pouvez dès à présent effectuer la saisie de vos frais professionnels et déclencher votre demande de remboursement CSG-CRDS.
[Accéder à la fonction](#)

Mon compte

Mes employeurs 2020

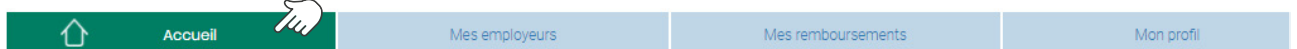
Les déclarations envoyées par vos employeurs au titre de l'année 2020 sont consultables en ligne. Ces éléments permettent de calculer le montant de vos remboursements.
[Voir le détail](#)

46 237	3875
FONT ROMEU IMMOBILIE...	ANGLES IMMOBILIER S
92%	7%

- Lors de vos prochaines sessions, vous accédez à votre espace à partir du lien suivant : <https://mon.urssaf.fr/ccvrf/>

Les principales fonctionnalités de votre espace personnel

Dans le bandeau du haut vous avez la possibilité de sélectionner plusieurs rubriques qui changeront du couleur au survol de la souris...



Vous pouvez accéder aux informations relatives à vos employeurs :

- Soit depuis le bandeau du haut rubrique **Mes employeurs**,
- Soit directement dans la zone **Mon compte**

Accueil **Mes employeurs** Mes remboursements Mon profil

Mon compte

Mes employeurs 2020

Les déclarations envoyées par vos employeurs au titre de l'année 2020 sont consultables en ligne. Ces éléments permettent de calculer le montant de vos remboursements.

46 237	3875
FONT ROMEU IMMOBILIE...	ANGLES IMMOBILIER S
92%	7%

[Voir le détail](#)

Vous aurez alors toutes les informations et la répartition pour chaque employeur :

ernière mise à jour automatique le 17/05/2021

Mes employeurs

Vous constatez une erreur sur un montant ?
Vous avez une question sur les données ?
Contactez directement votre employeur !
Ces données sont automatiques.
Lui seul pourra rectifier l'erreur ou vous donner la réponse.

NOM EMPLOYEUR	SIRET : 00000000000000	Année : 2020
Rémunération Brute	46 237,00 €	
Assiette Vieillesse	41 136,00 €	
Assiette CSG/CRDS	45 876,00 €	
Abattement forfaitaire	0,00 €	

NOM EMPLOYEUR	SIRET : 00000000000000	Année : 2020
Rémunération Brute	3 875,00 €	
Assiette Vieillesse	3 875,00 €	
Assiette CSG/CRDS	3 807,00 €	
Abattement forfaitaire	0,00 €	

Certaines rubriques sont accessibles de plusieurs manières :

Pour accéder à la rubrique **Mes remboursements**, vous pouvez cliquer sur l'une ou l'autre de ces zones.

Mes actions en cours

Remboursement des cotisations vieillesse

Vous avez la possibilité d'anticiper votre demande de remboursement des cotisations vieillesse.

[Accéder à la fonction](#)

Campagne de remboursement CSG-CRDS ouverte

Vous pouvez dès à présent effectuer la saisie de vos frais professionnels et déclencher votre demande de remboursement CSG-CRDS.

[Accéder à la fonction](#)

Ce qui vous ouvre cet écran dans lequel vous pouvez :

- Visualiser vos remboursements Vieillesse ;
- Consulter vos remboursements CSG/CRDS.

Mes remboursements vieillesse

[Actualiser](#)

Mes remboursements CSG/CRDS

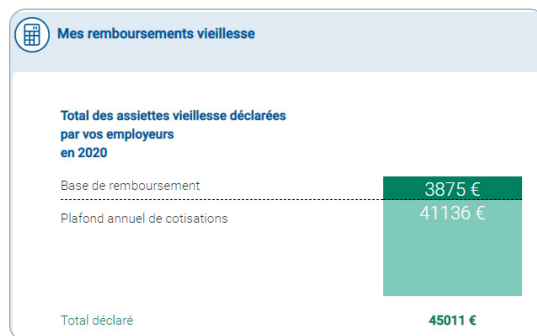
[Actualiser](#)

Vous y retrouverez toutes vos informations liées à vos éventuels remboursements dès lors que celles-ci seront accessibles.

Pour la vieillesse

Vous bénéficiez d'un remboursement vieillesse lorsque le « **Total déclaré** » est supérieur au montant du « **Plafond annuel de cotisations** » indiqué. Le montant du remboursement correspondra alors à la base différentielle multipliée par le taux d'Assurance vieillesse de l'année (6,90 % en 2020).

Si la « **Base de remboursement** » est négative, le total des assiettes vieillesse déclarées par vos employeurs est donc inférieur au « **Plafond annuel** ». De ce fait, aucun remboursement n'est précisé.



Pour la CSG/CRDS



Cette déclaration est non modifiable après validation. **Pensez à bien vérifier les éléments saisis avant de la valider.**

NB : Les montants sont à saisir sans décimales.



Mes remboursements CSG/CRDS	
Mes frais professionnels 2020	
Frais d'hébergement	- €
Frais de repas	- €
Frais de transports	- €
Indemnités kilométriques	- €
Frais de péage, parcimètre et frais de garage justifiés	- €
Frais de téléphone professionnel	- €
Autres ⓘ	- €
Total	0 €

ATTESTATION

Cette attestation est une synthèse des remboursements de cotisations d'assurance vieillesse et/ou de CSG/CRDS calculés en 2021 sur vos rémunérations de l'année 2020.

Attestation 2021

Urssaf
Au service de notre protection sociale

N° de Sécurité Sociale : 123456789012345
NOM PRÉNOM
10 Rue
00000 ASNIERES SUR SEINE

Synthèse des cotisations Assurance Vieillesse* :

Date de début de la période	Date de fin de la période	Rémunération brute déclarée	Base Assurance Vieillesse cotisée	Base Assurance vieillesse	Remboursement perçu
01/01/2020	31/12/2020		-	-	-

Synthèse des cotisations CSG / CRDS* :

Date de début de la période retenue	Date de fin de la période retenue	Rémunération brute déclarée	Base CSG/CRDS cotisée	Abattements Forfaitaires déclarés par vos employeurs	Vos Frais professionnels déclarés	Base CSG/CRDS retenue	Remboursement perçu	
01/01/2020	31/12/2020		-	4847	824	6750	824	79

Le remboursement de la CSG comprend la CSG déductible et la CSG non déductible.
* le détail des bases de cotisations par employeur figure dans votre espace personnel

Les principales fonctionnalités de votre espace personnel

À partir de la rubrique **Mon profil** accessible depuis le bandeau du haut, vous pouvez modifier ou compléter à tout moment vos données personnelles.

Urssaf
Au service de notre protection sociale

Bienvenue dans votre espace
NOM/PRÉNOM
N° de Sécurité sociale

Déconnexion

Accueil Mes employeurs Mes remboursements **Mon profil**

Mon identité

Nom de naissance Nom marital
Prénom

Mes coordonnées de contact

Courriel
Adresse Téléphone
Batiment Lieu dit / BP
Code postal Ville

Mes coordonnées bancaires

Titulaire du compte
BIC
IBAN

Mon mot de passe

Pour modifier vos informations, il vous suffit de cliquer sur l'icône 

Accueil Mes employeurs Mes remboursements **Mon profil**

Mon identité

Nom de naissance Nom marital
Prénom

Annuler **Enregistrer**

Une fois vos informations remplies, cliquez sur « **Enregistrer** »

Vous pouvez intervenir dans chacune des rubriques indépendamment.



A ce jour, seul le « Nom marital » est modifiable. En raison d'une anomalie d'affichage, le nom marital pourra être indiqué dans la zone « nom de naissance » après enregistrement.

